



Licenciement pour faute grave avec fausse attestation

Par **Lindy**, le **09/01/2022** à **12:33**

Bonjour

j'ai été licencié pour faute grave avec comme explication un témoignage d'une patiente qui aurait fourni une attestation à mon employeur relatant des faits et des propos dont je ne suis pas au courant...

comment puis-je récupérer la copie de cette l'attestation afin de pouvoir aller porter plainte?

sachant que je leur ai demandé de me la fournir et qu'ils m'ont répondu ne pas être en mesure de me la transmettre..

merci pour votre réponse.

bien cordialement

Par **Marck.ESP**, le **10/01/2022** à **07:45**

Bonjour

Je me suis permis de transférer votre sujet sur le forum contentieux droit du travail.

Vous semblez être sûre de votre fait, donc la meilleure solution est la contestaion **devant les juges prud'hommaux.**

La procédure a-t-elle été respectée, à savoir convocation avec mention de la mise à pied conservatoire? Ci-dessous, un article bien fait:

<https://www.capital.fr/votre-carriere/licenciement-pour-faute-grave-1321747>

Lors de l'entretien, vous êtes vous fait accompagner d'un "conseilller du salarié" ?

(Tout licenciement, disciplinaire ou non, pour motif personnel ou économique, doit suivre une procédure encadrée par le Code du travail. Les étapes à respecter : convocation à un

entretien préalable, déroulement de l'entretien, envoi d'une lettre de licenciement, [préavis](#), [versement d'indemnités](#),)

La saisine du CPH est gratuite. Vous devez remplir le formulaire [Cerfa n° 15586*02](#),

Vu la complexité du dossier à défendre, un avocat est fortement conseillé ou, à défaut, un défenseur syndical qui vous assistera gratuitement (la liste des défenseurs syndicaux sur [Direccte.gouv.fr](#)).